

BUREAU DE SANTE.

Mariages, Naissances, Décès

Inscrits dans les dernières 24 heures.

MARIAGES. Peter A. Muntz à Florence E. Brown; John B. Wilig à Sarah E. Hickey.

NAISSANCES. Mmes Emilie Hill, une fille; Manuel D. Moore, une fille; Alfred J. Long, un garçon; Salvatore Guttuso, une fille; H. Melroff, un garçon; John O'Leary, un garçon; Pietro Muraglia, un garçon.

DECES. Vve Susan Duffy, 79 ans; Vve Jeanne Vve Eleonore Spor, 79 ans; 1421 N. Chalbrone; Vve May Simpson, 44 ans; 2036 Gravier; Daniel P. Campbell, 51 ans; Hotel Dieu; Alphonse W. Warner, 65 ans; Mollie, Ala.; Gen C. Ries, 45 ans; Général Ogden et Plum; Mme Cora M. Green, 59 ans; 337 Cherokee; Vve Lena Kummel, 75 ans; 407 Homer; Louis Simon, 26 jours; Hôpital de Charité; Augustine Lang, 62 ans; Hôpital de Charité; Anthony Cayman, 29 ans; Angule; Vve Hy Watson, 40 ans; 2405 Bourgogne; Louis Tilley, 52 ans; 1574 Annonciation; Allen Reed, 23 ans; 716 River; Camille Margot, 20 ans; Hôpital de Charité; Hy Brown, 57 ans; Hôpital de Charité; Xavier Fugas, 63 ans; 2056 Grant; Wm A. Johnson, 47 ans; 2808 Laurel; James Trencard, 60 ans; Louisiana Retreat; John Duolan, 42 ans; Hôpital de Charité.

TRIBUNAUX.

COUR CIVILE DE DISTRICT.

Chas M. Whitney, receveur de la Schwartz Foundry Co., vs American Construction Co., réclamation de \$2,412 sur un contrat. Secured Building & Loan Assn., Mme A. M. Huber, procès exécutif de \$1,000. Fortunato Neena vs Antonia Pastestine, demande de divorce. Santiago Turillo vs Texas & Pacific R. R. Co. et Louisville & Nashville R. R. Co., réclamation de \$449.12. Succession ouverte. Jno. P. Nilsson.

DEUXIEME COUR CRIMINELLE DE CITE.

JUGE A. M. AUCCOIN. Comparutions. J. Di Franco, Bart Di Franco et Tony Di Franco, Albert Duresh, actes de violence; Emile Christophe, larcin. Nulle Procès-verbal. Louis P. Wolf, abandon du foyer conjugal. Condamnations. Theo Blunt, incell, 90 jours de prison; Alex Rankin, attaque, \$25 d'amende ou 90 jours de prison. Acquittés. Net Moore, actes de violence; Alf. Breguignon, violation de la loi du dimanche. Envoyés devant la Cour Criminelle. Frank McLane, Abe Craig, larcin.

Ventes inscrites au bureau d'aliénations.

Mme Wm T. Davis à Jos. Rizzi, deux terrains, Canal, Iberville, Johnson et Galvez, \$5400. Chas Mendelson à Walter E. Block, un terrain, Camp, Magasins, Race et Orange, \$4500. John A. Gallivan à Mat. T. Gallivan, la moitié d'un terrain, Magasins, constance, Terpsichore et Bellerose, \$2500. Benj. T. Lawrence à Theo S.

FAITS DIVERS.

Inauguration d'une école.

Jeunes Bandits.

L'Anti-Toxine gratuite.

EXPLOSION.

INCENDIE.

REUNION ANNUELLE.

AMUSEMENTS.

THEATRE DE L'OPERA.

CRESCENT CITY JOCKEY CLUB.

TULANE.

GRESCENT.

WINTER GARDEN.

OPHEUM.

CONSULAT DE FRANCE.

EPARGNEZ DU TEMPS.

L'ARGENT.

L'Annuaire de Soards.

W. G. COYLE & CO.

ANNUAIRE COMMERCIAL.

DECES.

MATTHEY.

JAMES BONNOT.

F. LAUDUMIEY & CO., Ltd.

GEO. J. MOTHE.

VEUVE JOSEPH RAY.

QUI EST ST-PAUL.

THEATRE DE L'OPERA.

CRESCENT CITY JOCKEY CLUB.

TULANE.

GRESCENT.

WINTER GARDEN.

OPHEUM.

CONSULAT DE FRANCE.

EPARGNEZ DU TEMPS.

L'ARGENT.

L'Annuaire de Soards.

W. G. COYLE & CO.

ANNUAIRE COMMERCIAL.

DECES.

MATTHEY.

JAMES BONNOT.

F. LAUDUMIEY & CO., Ltd.

GEO. J. MOTHE.

VEUVE JOSEPH RAY.

QUI EST ST-PAUL.



Général ALBERT ESTOPINAL.

Réunion du Comité Central démocratique d'Etat.

Il était dix heures et quelques minutes hier matin lorsque le président Charles Janvier a ouvert la séance du comité central démocratique d'Etat dans le local de l'Union Progressiste.

Après la lecture d'un rapport de M. Andrew Wilson, président du bureau des écoles.

Le comité de réception comprenait de nombreux fonctionnaires et des citoyens bien connus.

Après l'exécution d'un morceau de musique, le maire Behrman a prononcé le discours d'inauguration.

Le colonel John P. Sullivan et M. Andrew M. Buchanan ont également pris la parole.

Le maître de cérémonie était M. Warren Easton, surintendant de l'Instruction publique.

La construction de l'école a coûté \$50,000, et cette somme a été prise par l'administration de la ville dans les revenus produits par l'augmentation des licences des débits de liquéurs.

Le nom de A. B. Crossman qui lui a été donné est celui d'un citoyen très estimé de la Nouvelle-Orléans qui remplit avec distinction les fonctions de maire vers l'année 1850.

Le comité de réception comprenait de nombreux fonctionnaires et des citoyens bien connus.

Après l'exécution d'un morceau de musique, le maire Behrman a prononcé le discours d'inauguration.

Le colonel John P. Sullivan et M. Andrew M. Buchanan ont également pris la parole.

Le maître de cérémonie était M. Warren Easton, surintendant de l'Instruction publique.

La construction de l'école a coûté \$50,000, et cette somme a été prise par l'administration de la ville dans les revenus produits par l'augmentation des licences des débits de liquéurs.

Le nom de A. B. Crossman qui lui a été donné est celui d'un citoyen très estimé de la Nouvelle-Orléans qui remplit avec distinction les fonctions de maire vers l'année 1850.

Le comité de réception comprenait de nombreux fonctionnaires et des citoyens bien connus.

Après l'exécution d'un morceau de musique, le maire Behrman a prononcé le discours d'inauguration.

Le colonel John P. Sullivan et M. Andrew M. Buchanan ont également pris la parole.

Le maître de cérémonie était M. Warren Easton, surintendant de l'Instruction publique.

La construction de l'école a coûté \$50,000, et cette somme a été prise par l'administration de la ville dans les revenus produits par l'augmentation des licences des débits de liquéurs.

Le nom de A. B. Crossman qui lui a été donné est celui d'un citoyen très estimé de la Nouvelle-Orléans qui remplit avec distinction les fonctions de maire vers l'année 1850.

Le comité de réception comprenait de nombreux fonctionnaires et des citoyens bien connus.

Après l'exécution d'un morceau de musique, le maire Behrman a prononcé le discours d'inauguration.

Le colonel John P. Sullivan et M. Andrew M. Buchanan ont également pris la parole.

Le maître de cérémonie était M. Warren Easton, surintendant de l'Instruction publique.

La construction de l'école a coûté \$50,000, et cette somme a été prise par l'administration de la ville dans les revenus produits par l'augmentation des licences des débits de liquéurs.

Le nom de A. B. Crossman qui lui a été donné est celui d'un citoyen très estimé de la Nouvelle-Orléans qui remplit avec distinction les fonctions de maire vers l'année 1850.

Le comité de réception comprenait de nombreux fonctionnaires et des citoyens bien connus.

Après l'exécution d'un morceau de musique, le maire Behrman a prononcé le discours d'inauguration.

Le colonel John P. Sullivan et M. Andrew M. Buchanan ont également pris la parole.

Le maître de cérémonie était M. Warren Easton, surintendant de l'Instruction publique.

DEVANT LE GRAND JURY.

Mise en accusation formelle de Murray, Carlton et Vignes.

Mme Laurence R. Harris, qui a été si brutalement attaquée et dévalisée dans sa maison l'autre semaine par trois sinistres bandits, Murray, Carlton et Vignes, a fait sa déposition hier devant le grand jury.

Mme Harris, qui n'est pas encore entièrement remise des coups qu'elle a subis, a été conduite au tribunal par un médecin et accompagnée de son mari.

Le récit de la monstrueuse et lâche attaque dont a été l'objet Mme Harris a profondément ému le grand jury.

Mme Harris a déclaré qu'elle se souvenait de la scène et qu'elle n'aurait pas pu prononcer la mise en accusation formelle des trois inculpés.

L'attorney de district Porter Parker a promis de lire sans délai la date de l'interrogatoire préliminaire des prévenus et de déposer les formules avec toute la diligence possible, afin qu'ils soient jugés promptement.

Une des accusations relevées contre Murray, Carlton et Vignes, et auxquelles ils devront répondre est de nature si grave qu'elle est prouvée, ce qui sera facile à lui envoyer dans l'après-midi.

Les trois bandits, qui ont été arrêtés hier soir, ont été conduits au tribunal et ont été interrogés par l'attorney de district Porter Parker.

Les formalités judiciaires seront remplies sans délai et les prévenus seront interrogés devant le tribunal de juge Baker, qui sera chargé de les condamner ou de les acquiescer.

L'attorney de district Porter Parker est toujours convaincu qu'il n'y a pas de doute sur la culpabilité des trois inculpés.

Les formalités judiciaires seront remplies sans délai et les prévenus seront interrogés devant le tribunal de juge Baker, qui sera chargé de les condamner ou de les acquiescer.

L'attorney de district Porter Parker est toujours convaincu qu'il n'y a pas de doute sur la culpabilité des trois inculpés.

Les formalités judiciaires seront remplies sans délai et les prévenus seront interrogés devant le tribunal de juge Baker, qui sera chargé de les condamner ou de les acquiescer.

L'attorney de district Porter Parker est toujours convaincu qu'il n'y a pas de doute sur la culpabilité des trois inculpés.

Les formalités judiciaires seront remplies sans délai et les prévenus seront interrogés devant le tribunal de juge Baker, qui sera chargé de les condamner ou de les acquiescer.

L'attorney de district Porter Parker est toujours convaincu qu'il n'y a pas de doute sur la culpabilité des trois inculpés.

Les formalités judiciaires seront remplies sans délai et les prévenus seront interrogés devant le tribunal de juge Baker, qui sera chargé de les condamner ou de les acquiescer.

L'attorney de district Porter Parker est toujours convaincu qu'il n'y a pas de doute sur la culpabilité des trois inculpés.

Les formalités judiciaires seront remplies sans délai et les prévenus seront interrogés devant le tribunal de juge Baker, qui sera chargé de les condamner ou de les acquiescer.

L'attorney de district Porter Parker est toujours convaincu qu'il n'y a pas de doute sur la culpabilité des trois inculpés.

Les formalités judiciaires seront remplies sans délai et les prévenus seront interrogés devant le tribunal de juge Baker, qui sera chargé de les condamner ou de les acquiescer.

L'attorney de district Porter Parker est toujours convaincu qu'il n'y a pas de doute sur la culpabilité des trois inculpés.

Les formalités judiciaires seront remplies sans délai et les prévenus seront interrogés devant le tribunal de juge Baker, qui sera chargé de les condamner ou de les acquiescer.

L'attorney de district Porter Parker est toujours convaincu qu'il n'y a pas de doute sur la culpabilité des trois inculpés.

Les formalités judiciaires seront remplies sans délai et les prévenus seront interrogés devant le tribunal de juge Baker, qui sera chargé de les condamner ou de les acquiescer.

L'attorney de district Porter Parker est toujours convaincu qu'il n'y a pas de doute sur la culpabilité des trois inculpés.

Les formalités judiciaires seront remplies sans délai et les prévenus seront interrogés devant le tribunal de juge Baker, qui sera chargé de les condamner ou de les acquiescer.

L'attorney de district Porter Parker est toujours convaincu qu'il n'y a pas de doute sur la culpabilité des trois inculpés.

Les formalités judiciaires seront remplies sans délai et les prévenus seront interrogés devant le tribunal de juge Baker, qui sera chargé de les condamner ou de les acquiescer.

L'attorney de district Porter Parker est toujours convaincu qu'il n'y a pas de doute sur la culpabilité des trois inculpés.

Les formalités judiciaires seront remplies sans délai et les prévenus seront interrogés devant le tribunal de juge Baker, qui sera chargé de les condamner ou de les acquiescer.

L'attorney de district Porter Parker est toujours convaincu qu'il n'y a pas de doute sur la culpabilité des trois inculpés.

Les formalités judiciaires seront remplies sans délai et les prévenus seront interrogés devant le tribunal de juge Baker, qui sera chargé de les condamner ou de les acquiescer.

L'attorney de district Porter Parker est toujours convaincu qu'il n'y a pas de doute sur la culpabilité des trois inculpés.

Les formalités judiciaires seront remplies sans délai et les prévenus seront interrogés devant le tribunal de juge Baker, qui sera chargé de les condamner ou de les acquiescer.

L'attorney de district Porter Parker est toujours convaincu qu'il n'y a pas de doute sur la culpabilité des trois inculpés.

Les formalités judiciaires seront remplies sans délai et les prévenus seront interrogés devant le tribunal de juge Baker, qui sera chargé de les condamner ou de les acquiescer.

L'attorney de district Porter Parker est toujours convaincu qu'il n'y a pas de doute sur la culpabilité des trois inculpés.

Les formalités judiciaires seront remplies sans délai et les prévenus seront interrogés devant le tribunal de juge Baker, qui sera chargé de les condamner ou de les acquiescer.

L'attorney de district Porter Parker est toujours convaincu qu'il n'y a pas de doute sur la culpabilité des trois inculpés.

Les formalités judiciaires seront remplies sans délai et les prévenus seront interrogés devant le tribunal de juge Baker, qui sera chargé de les condamner ou de les acquiescer.

L'attorney de district Porter Parker est toujours convaincu qu'il n'y a pas de doute sur la culpabilité des trois inculpés.

Les formalités judiciaires seront remplies sans délai et les prévenus seront interrogés devant le tribunal de juge Baker, qui sera chargé de les condamner ou de les acquiescer.

L'attorney de district Porter Parker est toujours convaincu qu'il n'y a pas de doute sur la culpabilité des trois inculpés.

Les formalités judiciaires seront remplies sans délai et les prévenus seront interrogés devant le tribunal de juge Baker, qui sera chargé de les condamner ou de les acquiescer.

DECES.

MATTHEY. Décès, jeudi 12 mars 1908.

JAMES BONNOT. Successeur de JOHN BONNOT.

F. LAUDUMIEY & CO., Ltd. Entreprenneurs de Pompes Funèbres.

GEO. J. MOTHE. Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur.

VEUVE JOSEPH RAY. Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur.

QUI EST ST-PAUL. L'ENCHANTEUR?

THEATRE DE L'OPERA. TROUPE MILANO DE GRAND OPERA.

CRESCENT CITY JOCKEY CLUB. PREMIERE COURSE, 1 P. M.

TULANE. Ce soir et toute cette semaine.

GRESCENT. Ce soir et toute cette semaine.

WINTER GARDEN. Ce soir et toute cette semaine.

OPHEUM. Ce soir et toute cette semaine.

CONSULAT DE FRANCE. Avis.

EPARGNEZ DU TEMPS. L'ARGENT.

L'Annuaire de Soards. DE 1908.

W. G. COYLE & CO. 337 rue Carondelet, coin Union.

ANNUAIRE COMMERCIAL. PRIX \$2.00.

DECES. MATTHEY. Décès, jeudi 12 mars 1908.

JAMES BONNOT. Successeur de JOHN BONNOT.

F. LAUDUMIEY & CO., Ltd. Entreprenneurs de Pompes Funèbres.

GEO. J. MOTHE. Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur.

VEUVE JOSEPH RAY. Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur.

QUI EST ST-PAUL. L'ENCHANTEUR?

THEATRE DE L'OPERA. TROUPE MILANO DE GRAND OPERA.

CRESCENT CITY JOCKEY CLUB. PREMIERE COURSE, 1 P. M.

TULANE. Ce soir et toute cette semaine.

GRESCENT. Ce soir et toute cette semaine.

WINTER GARDEN. Ce soir et toute cette semaine.

OPHEUM. Ce soir et toute cette semaine.

CONSULAT DE FRANCE. Avis.

EPARGNEZ DU TEMPS. L'ARGENT.

L'Annuaire de Soards. DE 1908.

W. G. COYLE & CO. 337 rue Carondelet, coin Union.

ANNUAIRE COMMERCIAL. PRIX \$2.00.